

RESIDENCE



DU PLOREAU

18 Décembre 2012

Réunion des
Familles



Bienvenue
Au
Ploreau

Objectifs de cette réunion

Prendre un temps privilégié pour :

- **Mieux vous informer,**
- **Mieux communiquer,**
- **...et répondre à vos légitimes questions.**



1 – Organigramme, salariés et résidents..

2 - Une équipe au service des résidents,

3 – Les faits marquants 2012

4 – Objectifs 2013

5 – Un financement complexe et contrôlé,

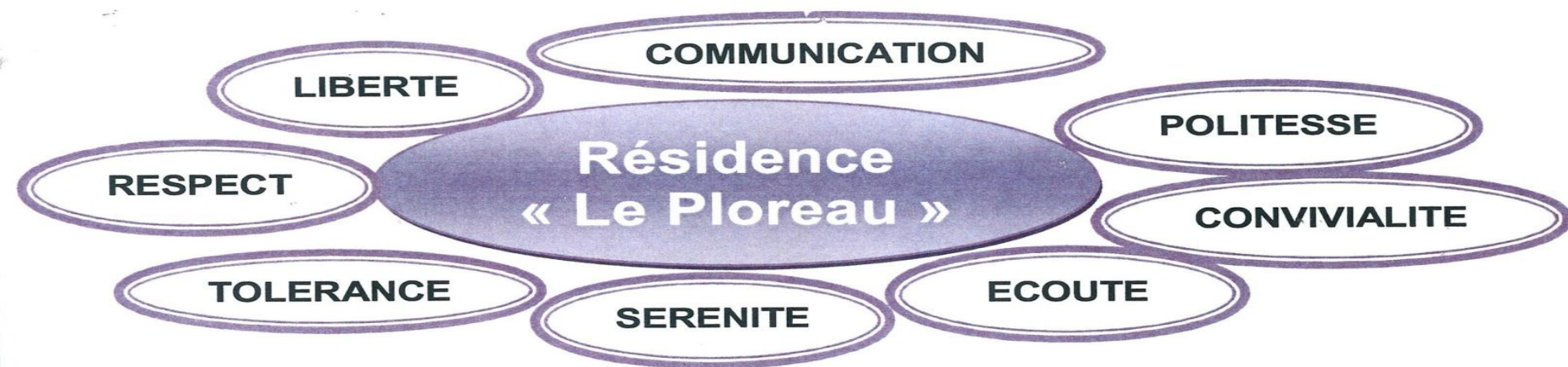
6 - Ensemble.... et avec vous...,

7 – Vos questions ...

... avant le verre de l'amitié

Nos Valeurs...

*définies par les équipes lors de l'élaboration
du projet d'établissement en 2010*



Nos priorités

- Favoriser l'autonomie du résident,
- Stimuler les résidents par des activités variées et adaptées,
- Etablir une relation de confiance réciproque avec les familles,
- Ouvrir la résidence vers l'extérieur (bénévoles, sorties extérieures, crèche...).

**... bref, tout mettre en œuvre pour que la Résidence
soit un véritable lieu de vie !**

ASSOCIATION DU PLOREAU

Total Salariés
 68 salariés CDI (58 E.T.P)

Conseil d'Administration : 12 membres
 5 Commissions

FINANCE

SECURITE - TRAVAUX

PERSONNEL BENEVOLAT (EHPAD)

Projets de Vie et de Soins (EHPAD)

MULTI ACCUEIL

Directeur Association :
 Christophe ROQUEBERT

EHPAD (97 Résidents)
 Résidence : 83 résidents
 Unité Alzheimer - Les Valérianes : 14 résidents
 Directeur : Christophe ROQUEBERT
 Adjoint(e) de Direction : Isabelle MENARD
 61 salariés (51 E.T.P)

Restauration - Comptabilité - Paie



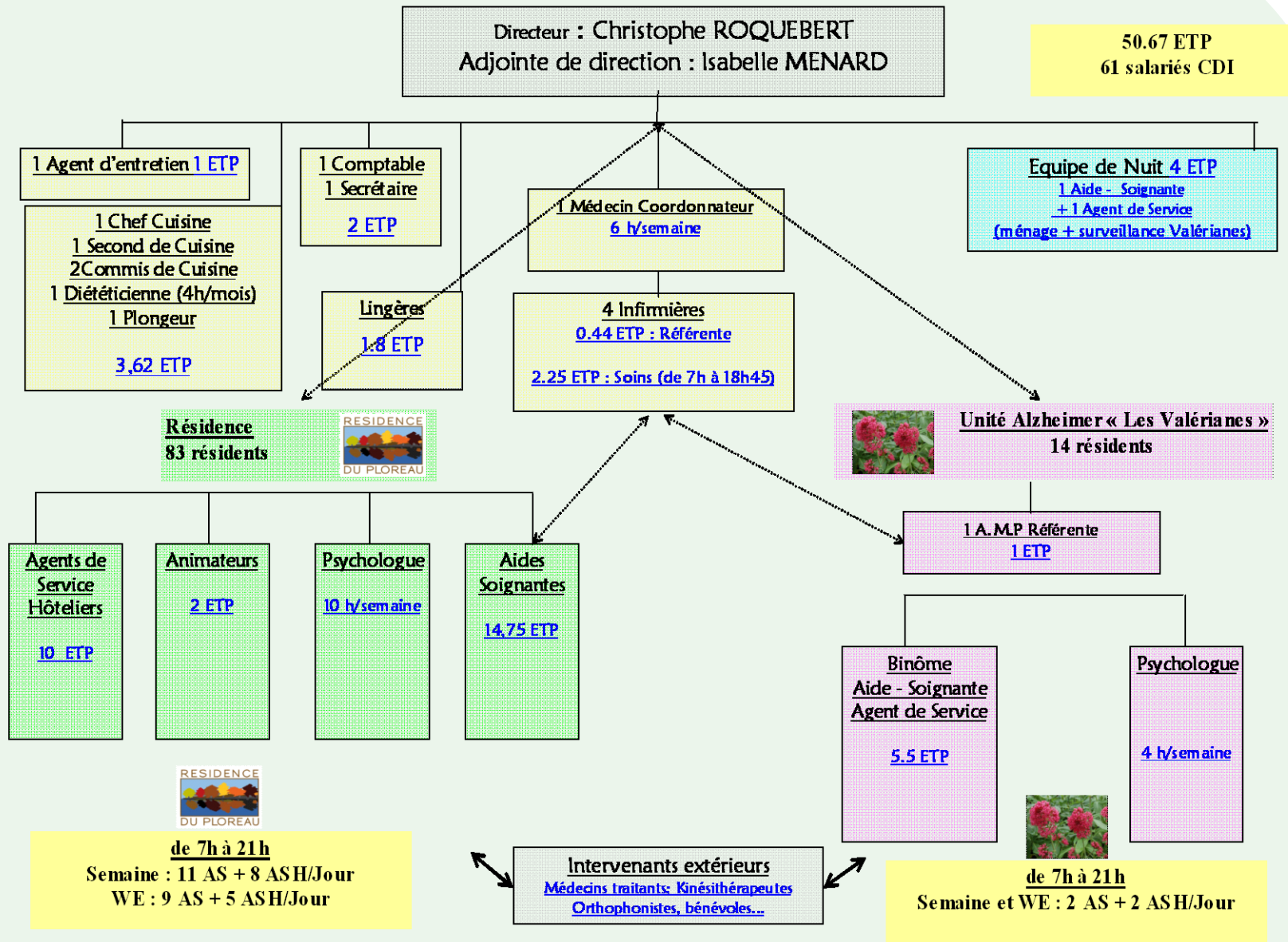
Crèche - Les Petits Pas du Ploreau -
 Responsable : Sylviane BRUN
 (Educatrice Jeunes Enfants)
 7 salariés (7 E.T.P)



Rencontres intergénérationnelles
 formelles et informelles



ORGANIGRAMME E.H.P.A.D DU PLOREAU



Les Salariés (12/2012)

Nb ETP	50.87
Nb salariés CDI	61.00
Age moyen	40.00
Ancienneté moyenne	10.84
110 salariés depuis janvier 2012 (dont 45 CDD) - 97 en 2011	
Nb bulletins salaires/mois	environ 80 (+ 7 crèches)

1 387 j ==> Maternité (Congé mat + AM lié/congé par) - 6+5 sal

3 Naissances en 2012 (6 en 2011 et 4 déjà prévues en 2013)

Ratio Résidence

En semaine au lever	1 salarié (AS ou ASH) pour 7 résidents
En semaine au coucher	1 salarié (AS ou ASH) pour 9 résidents
Le WE au lever	1 salarié (AS ou ASH) pour 8 résidents
Le WE au coucher	1 salarié (AS ou ASH) pour 9 résidents

Ratio Valérianes

En semaine et WE, au lever et au coucher	1 salarié (AS ou ASH) pour 7 résidents
--	--

Les Résidents (12/2012)

Nb	95 (83 + 12) + 2 Hébergement Temporaire
Répartition	85.26 % de femmes (14 hommes)
Age moyen	87.45 (87.21 en dec 2011)
- 75 ans	5
+ 90 ans	23 (24 %)
dont + 95 ans	10
Centenaires	4 (100/101/103/105)
Doyenne	105 ans le 21/06/2012
Dépendance moyenne	Même niveau qu'en 2011 (hausse en fin d'année)

Ancienneté

Présence moyenne	3.89 (3.68 en 2011)
Présents depuis - de 5 ans	74 (78 %)
Présents depuis + de 10 ans	5
Présents depuis + de 15 ans	2 (19 et 21 ans)

Provenance (90 % de l'agglomération)

Nantes	34 (36 %)
La Chapelle/Erdre	30 (31 %)
Autres communes de l'agglomération	22 (23 %)

25 résidents n'habitaient pas la commune mais ont un enfant qui y habite
 55 résidents (58 %) ont donc une attache à la commune (propre domicile ou domicile enfant)

Admissions 2012 ==> 20

Hébergement Permanent	20
Moyenne d'âge : 83 ans (84 ans en 2011) - 3 de + de 90 ans	
Hébergement temporaire Valérianes	25 admissions (12 personnes de 3 semaines à 3 mois)

Décès 2012 ==> 18 + 2 départs (retour domicile + autre EHPAD)

Moyenne d'âge décès : 89 ans (89 ans en 2011) - 8 de + de 90 ans



Accueil de Jour (12/2012)

Nb de résidents accueillis depuis début année	42
Actuellement	18 (13 en déc 2011)
3 depuis 2011 - 15 en 2012 (7 au 1er semestre)	
de 1 à 3 fois/semaine du Lundi au vendredi, soit 33 journées par semaine	
admissions définitives	6 en 2012 (sur 18 au total)
8 en 2009, 13 en 2010 , 7 en 2011	

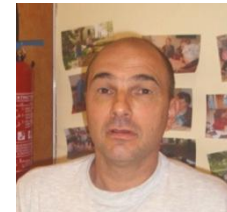
Accompagnement complexe : profils « accueil de jour » souffrant de la maladie d'Alzheimer, épuisant l'aidant. L'accueil de jour facilite les admissions « définitives ».

L'animation

*Par
Nathalie René,*



et Gilbert Biton,



Animateurs (accompagnateurs)

Animer, c'est avant tout « accompagner » ! Et « accompagner », c'est ...

**Donner confiance à la personne,
Etre proche du résident,
Apporter du bien-être et de la joie de vivre,
Etre présent à coté d'eux,
Respecter la personne,
Conserver l'estime de soi, malgré l'âge, le
handicap ou la maladie,
Partager, échanger et écouter...**



Les activités régulières

Animations Proposées

Lundi	Matin	Jeu de lettres ou de mots
	Après-midi	Film / Association canine
Mardi	Matin	Jeu de lettres ou de mots ou Lecture par la bibliothèque
	Après-midi	Jeux de société
Mercredi	Matin	Mouvements et détente
	Après-midi	Discussion sur un thème
Jeudi	Matin	Jeu de lettres ou de mots
	Après-midi	Loto
Vendredi	Matin	Jeu de lettres ou de mots
	Après-midi	Chant <i>Messe</i>
Samedi	10 à 17 heures	Présence au rez-de-chaussée
→ Gilbert est de repos le lundi		
→ Nathalie est de repos le mercredi		
→ Présence des 2 animateurs 3 jours ensemble		
→ Beaucoup d'activités encadrées par des bénévoles		

...avec d'autres activités ponctuelles...



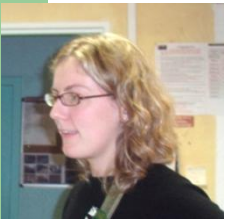


Le soutien psychologique

*Par Marine LANGEVIN
remplaçante de*

Steffi WEIHRAUCH (Résidence)

*et Emilie DURAND (Valérianes),
Psychologues*



Joignable les Mardi et Jeudi de 9h à 12h

La Psychologue dans la Maison de Retraite

Prise en soin des résidents

- Suivis et accompagnement psychologiques
- Animation d'ateliers thérapeutiques
- Histoire de vie
- Évaluations neuropsychologiques

Travail de liaison avec les soignants

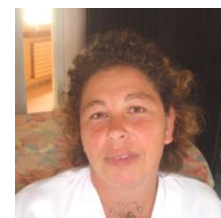
- Échanges d'informations, transmissions cliniques...
- Analyse de la pratique

Travail clinique (ponctuel et systématique) auprès des familles

- Entretiens de soutien, d'information
- Partager la réflexion

Le mot de l'Infirmière référente/coordonnatrice

Par
Julie AUDONNET



Infirmière référente remplaçante

**Coordonne les services « Soins », « Hôtellerie »
et « Infirmier ».**

Rôle de l'Infirmière référente/coordinatrice



- **Mission générale : Coordination et Organisation**
 - Une fonction et non un métier
 - Sous l'autorité de la direction et en collaboration avec le médecin coordonnateur.
- **Missions spécifiques :**
 - Vis-à-vis des résidents : admission, suivi en cours de séjour, actualisation du dossier médical en lien avec le médecin coordonnateur...
 - Vis-à-vis des familles : admission, informe, interlocutrice privilégiée, disponible (de préférence l'après-midi),
 - Vis-à-vis de la direction : collaboration pour la gestion des plannings, relai si pb particuliers (salariés et résidents), participation à l'embauche des salariés (Agents et aides-soignantes), point hebdomadaire systématique avec Isabelle Ménard (suivi des résidents), force de proposition...
 - Vis-à-vis des équipes : organisation, coordination, suivi, animation des réunions d'équipe, actualisation des protocoles et bonnes pratiques,
 - Vis-à-vis des stagiaires : responsable du planning, du suivi, des évaluations,
 - Suivi du matériel : gestion des stocks et commande.

Le mot de l'Infirmière référente/coordinatrice



Les salariés référents : des facilitateurs !

- S'assurer du confort du résident et coordonner le suivi de ses besoins matériels,
- Etre identifié comme « relais » pour le résident, pour les familles.

Dans la pratique :

- *Accompagner* le résident dans sa vie quotidienne en répondant au mieux à ses « besoins » de tous les jours.
- Exemples : domaine vestimentaire, hygiène, demande éventuelle de petit « matériel » de loisirs ou occupationnels, toute autre suggestion...

Un cahier de transmission « salariés référents » permet aux salariés de transmettre une information importante concernant un résident (à faire connaître au salarié référent concerné).

Le mot de l'Infirmière référente/coordinatrice



● Quelques rappels :

- Eviter les appels téléphoniques aux IDE le matin (sauf si urgence) – IDE référente + disponible le jeudi journée et mardi de 15h à 17h,
- Vérifier que tout le linge soit marqué (notamment en cas de renouvellement),
- Prévenir systématiquement l'IDE si rdv médical extérieur (ou secrétariat) en précisant date/heure/accompagnateur/dossier nécessaire... - idem si annulation,
- Marquer les lunettes et les cannes,
- Prévenir le secrétariat si absence du résident en journée ou en nuit même qq heures (sécurité, médicaments...),
- Retour de l'hôpital uniquement l'après-midi,
- Si proposition de l'hôpital d'une convalescence, échanger avec l'IDE référente avant décision,
- Prévenir le service infirmier si un rdv a été pris directement avec le médecin traitant (date et raison du rdv),
- Vérifier régulièrement l'approvisionnement des produits de toilette en chambre (favoriser le savon au gel douche) + présence d'un verre à dents.

La restauration

- Nouveau Chef de cuisine depuis janvier 2012, Laurent Lescazes, et Karim Nouar, nouveau second,
- Cycle de 4 semaines adapté à la saison (plan alimentaire),
- Création de la commission restauration (3 réunions/an) qui offre à tout résident la possibilité d'y participer et de donner son appréciation et ses suggestions - Effort sur la nutrition et l'alimentation en générale : au diner, potage enrichi et féculents, collation nocturne si besoin,
- Un respect des régimes particuliers.



Les Valérianes...

-Répondre aux besoins spécifiques des personnes, permettre des temps de répit pour les aidants, répondre aux besoins techniques et humains des équipes pour un accompagnement adapté et optimal,

-Hébergement Permanent : 12

-Hébergement Temporaire: 2

-Accueil de jour: 2/J

-**Matin:** 2 salariées (6h55-13h55 et 7h25-14h25)
+ l'AMP (8h-15h30)

-**Après midi:** 2 salariées (14h05-21h05)+ l'AMP

-**Nuit:** 1 salariée (21h-7h)

-**Psychologue**

et Médecin coordonnateur: mardi après midi



Et Loupiot, fidèle aux câlins...

Les Valérianes...

- Bilan à 1 an de l'ouverture: respect des personnes et du projet
- Objectifs maintenus, stabilisation des troubles, diminution des traitements neuroleptiques, améliorations remarquées,
 - Vécu et implication des familles positifs : relation de confiance établie, « personnel à l'écoute et disponible » = travail d'équipe essentiel,
 - Organisation interne « éprouvée » et sans cesse ré ajustée selon les besoins de terrain jour et nuit + rôle et présence AMP adaptés + fiches de postes formalisées (J/N),
 - Hébergement Temporaire et Accueil de Jour: accompagnements complexes mais enrichissement humain indéniable,
 - Limites d'accueil : dépendance physique +++ , disparition ou diminution significative des troubles de l'humeur et/ou du comportement (arrêt des traitements), peu ou plus de plaisir exprimé pour les sollicitations,
 - Des décisions concertées et sans urgence: évaluations régulières ciblées, pluridisciplinarité, familles associées et accompagnées, concertation et organisation des transferts (semaine d'adaptation, relais avec Brigitte vers collègues de la Mdr...) → transferts = continuité d'accompagnement par les collègues de la maison de retraite,

Les Valérianes : réalités et expériences

- Adaptabilité constante: repenser sans cesse l'accompagnement relationnel, situations complexes et attitudes spécifiques (fiches ciblées) = flexibilité mentale essentielle,
- Personnel jour et nuit « engagé », toujours volontaire mais actions de prévention de l'épuisement professionnel: groupe parole, contacts tel réguliers, transmissions hors unité, équipe pluridisciplinaire, conférences...,
- Personnel maison de retraite positionné comme remplaçant selon les besoins (visibilité des possibilités avec des soignants volontaires) + Brigitte personne « ressource » selon besoins relevés par les équipes de la maison de retraite,
- Principe de fonctionnement : ne pas penser et rester seul = valeur du travail d'équipe jour/nuit, AMP, psychologue, IDE, MEDEC, adjointe, kiné + liens avec partenaires extérieurs (autre Unité)...
- Organisation des Commissions d'entrées/transferts
« Valérianes » ↔ Maison de retraite: suivi des besoins internes et des demandes extérieures.

Faits marquants en 2012



- Suite de l'ouverture de l'Unité alzheimer fin 2011 : Période instable et difficile début 2012 du fait du départ de 8 salariés pour les Valérianes, de l'embauche de 8 nouveaux salariés à la résidence, du transfert de 11 résidents de la résidence vers les Valérianes et de l'admission de 11 nouveaux résidents – développement de l'hébergement temporaire,
- Après une visite des institutionnels en mars (CG 44 et ARS), signature du renouvellement de notre convention tripartite jusqu'en 2017, pérennisant les moyens soignants supplémentaires mis en place depuis 2 ans (AS : 14h/jour en + we et semaine/+ 1 mi/temps IDE/semaine),
- Accent sur la formation des salariés : formation continue interne par le médecin coordonnateur, formations externes sur : les troubles du comportement (24 salariés), sur la bientraitance (60 salariés tous métiers confondus),
- Validation du nouveau système sécurisé de préparation des médicaments par la pharmacie mis en place fin 2011 (préparation en sachets par heure de prise),
- Création de la « commission gériatrique » présidée par le médecin coordonnateur, réunissant tous les intervenants libéraux et salariés médicaux de l'établissement et qui a pour objectif d'améliorer et de mieux coordonner les soins,

Faits marquants en 2012



- **Création d'un groupement d'achat avec 16 autres résidences (1100 lits) afin de mutualiser les achats pour faire des économies tout en améliorant la qualité – alimentaire, protections, produits d'entretien, maintenance, chaufferie...**
- **Succès du blog : par mois, 360 visites et une centaine d'articles, 70 familles abonnées...**
- **Poursuite de l'amélioration de l'agencement intérieur et de la décoration : notamment la création d'un nouveau petit salon au rez-de-chaussée au profit des résidents et de leurs familles – Nouvelle signalétique dans qq jours,**
- **Animation toujours aussi active et diversifiée, avec notamment un spectacle de cirque en extérieur en septembre grâce aux recettes des stands de la fête des familles de juin,**
- **Implication régulière des familles : Fête des familles en juin, goûter de Noël en décembre, réunion annuelle... et participation active aux anniversaires du mois,**
- **Conseil de la Vie Sociale dynamique (3 réunions/an) et qui joue bien son rôle, avec franchise ...**

Objectifs pour 2013...

Démarche qualité au service de tous

→ Consolider et stabiliser le fonctionnement interne :

- **Organisation plus structurée : transmissions en pluridisciplinarité, réunions-formations, évaluations ciblées régulières,**
- **Espaces de parole pour les équipes (jour/nuit),**
- **Poursuivre les temps d'échange entre résidents et direction,**
- **Continuer l'effort de formations communes avec la maison de retraite, internes et externes (sur la fin de vie au 1^{er} semestre 2013, gestes et postures puis suivi de la bientraitance en fin d'année),**
- **Projet d'Accompagnement Individualisé et suivis,**
- **Poursuivre l'amélioration de notre relation avec les familles : l'association entre les proches et les professionnels renforce le sentiment de confiance et de bien-être des résidents.**

Objectifs pour 2013...

Démarche qualité au service de tous

- Rester à votre écoute, vos besoins : améliorer notre accompagnement : plusieurs interlocuteurs selon vos demandes (IDER, Médec, salariés référentes, AMP, psychologues, animateurs, direction),
- Création d'une Charte pour les bénévoles,
- Nouveau règlement intérieur pour les salariés,
- Mise en place des instances représentatives (Comité d'entreprise) - + de 50 salariés,
- Renouvellement du Conseil de Vie Sociale (02/2013),
- 25 ans de la Résidence : implication des familles souhaitée dans l'animation (sketches, chansons...).
- Poursuite de la rénovation de la résidence : peinture des couloirs par tranche annuelle, automatisation des stores dans le jaune...



Objectifs pour 2013...

Démarche qualité au service de tous → Spécifiquement pour les Valérianes

- Organisation plus structurée :

- **Evaluations ciblées régulières,**
- **Visibilité et suivi du programme des activités,**
- **Développer et varier les compétences (bénévoles, musicothérapeute, musicien, écoles), le travail en réseau (partenariat avec une autre Unité, France Alzheimer), liens avec la maison de retraite (dont formations communes), formation aux gestes de premiers secours pour veilleuses,**
- **Groupe de parole pour les familles qui le souhaitent...**

Ensemble et avec vous.....

- En n'hésitant pas à nous transmettre vos éventuelles remarques concernant votre proche :
Toujours disponible à échanger avec vous – en entretien ou par téléphone – ne pas attendre !
- En vous impliquant par le biais du bénévolat : encadrement d'un travail manuel, jeux, revue de presse hebdomadaire, récital de musique, animation d'un ciné-club et création d'une vidéothèque, ... contacter l'animatrice...
- En vous informant mieux :
 - réunion annuelle,
 - compte-rendu des réunions du C.V.S.

Le Conseil de la Vie Sociale...

Composition

Membres de droit (voix consultatives)

- Le Président du Conseil d'Administration
- Le directeur et son adjointe,
- Un(e) bénévole et un(e) élu(e) de la commune.

Membres représentant les personnes accueillies

- 4 résidents
- 4 personnes représentant les familles (dont les Valérianes).

→ **Réélection en février 2013**

Autres membres

- 3 membres du personnel
- 2 représentants du Conseil d'Administration

Fonctionnement

Mandat de trois ans renouvelable, se réunissant trois fois par an, le Conseil de la Vie Sociale donne son avis et/ou peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement d'un service ou de l'établissement, notamment sur :

- L'organisation intérieure et la vie quotidienne
- Les activités et animations de la vie institutionnelle
- Les projets de travaux et d'équipements
- La nature et le prix des services rendus
- L'affectation des locaux collectifs
- L'entretien des locaux
- Les modifications touchant aux conditions de prises en charge

Un compte-rendu est affiché dans les ascenseurs et est envoyé aux familles après chaque séance.

Une boîte aux lettres, pour vos suggestions, est à votre disposition, à côté de l'ascenseur, au niveau de l'accueil.

La parole est à Monsieur MARCHAND, Président du Conseil de la Vie Sociale

- Courriel M Marchand : gmarchand48@yahoo.fr
- Boite aux lettres du CVS à coté de l'ascenseur du hall d'accueil,
- Information et coordonnées des membres du CVS mis dans les livrets d'accueil.



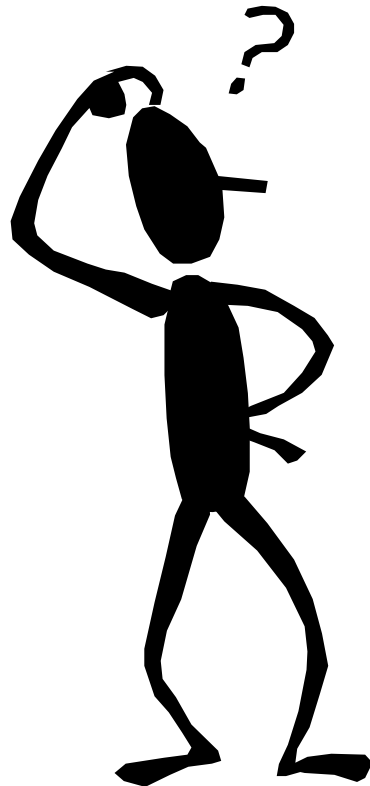
Qui paye quoi ?

- La Dépendance (payée à la résidence par le **Conseil Général** avec l'A.P.A pour les Gir 1 à 4) : *30% des salaires des agents (hôtellerie, restauration, lingerie) – 30 % des salaires des aides-soignantes – la totalité du salaire de la psychologue – les protections – 40 % des produits d'entretien et lessive*
Tous les résidents, quelque soit leur dépendance, paient le même prix à la résidence : en effet, pour les GIR 1 à 4, l'APA est versée directement à l'établissement par le conseil général en dotation globale.
Les Gir 5 et 6 ne permettent pas d'avoir droit à l'APA. Ce surcote dépendance est appelé « Talon Modérateur », payé par tous les résidents.
- Le Soins (payé à la résidence par **la C.R.A.M** : *70 % des salaires des aides-soignantes – la totalité du salaire des infirmières et du médecin coordonnateur – le matériel médical –*
- L'Hébergement (payé par **le résident**) : le personnel : administration, animation - hôtellerie et restauration (70 % du salaire des agents)

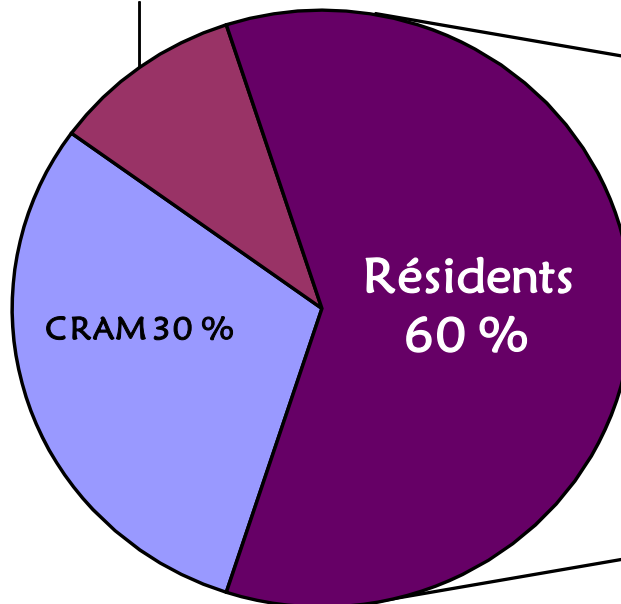


Qui paye quoi/jour (en €) ?

Hébergement	53.54 €	54%	Résidents
Dépendance (T.M)	5.66 €	6%	Résidents
Dépendance	10.30 €	10%	Conseil Général
Soins	30.43 €	30%	C.R.A.M
TOTAL	100 €	100%	



Conseil
Général 10 %



Le résident
paye 60 % du
coût réel
(100 €/jour)

Hébergement
54 %

Laon modérateur
6%

Comment est déterminé un prix de journée ?



2 parties :

Hébergement + Talon Modérateur

- Tarif « Hébergement » : décidé et validé par le Conseil d'Administration de l'Association du Ploreau, en fonction des charges prévisionnelles,
- « Talon modérateur » : Validé par le Conseil général 44.



Le prix de journée 2013

Charges totales : 3 361 403 €

- ⇒ **72 % : Frais de personnel**
- ⇒ **12 % : Amortissements/Intérêts emprunts**
- ⇒ **5 % : Alimentation**
- ⇒ **3 % : Energies**
- Total : 92 %**

- **Hausse de certaines cotisations** : Instances représentatives + de 50 salariés (cotisation + 0.20 %) – Cotisation vieillesse (+ 0.10 %) –
- **Inflation d'environ 2 % en 2012** avec des variations plus importantes sur le gaz, les produits frais alimentaires, la Taxe foncière...

Ce prix de journée reste encore raisonnable par rapport à la moyenne départementale.

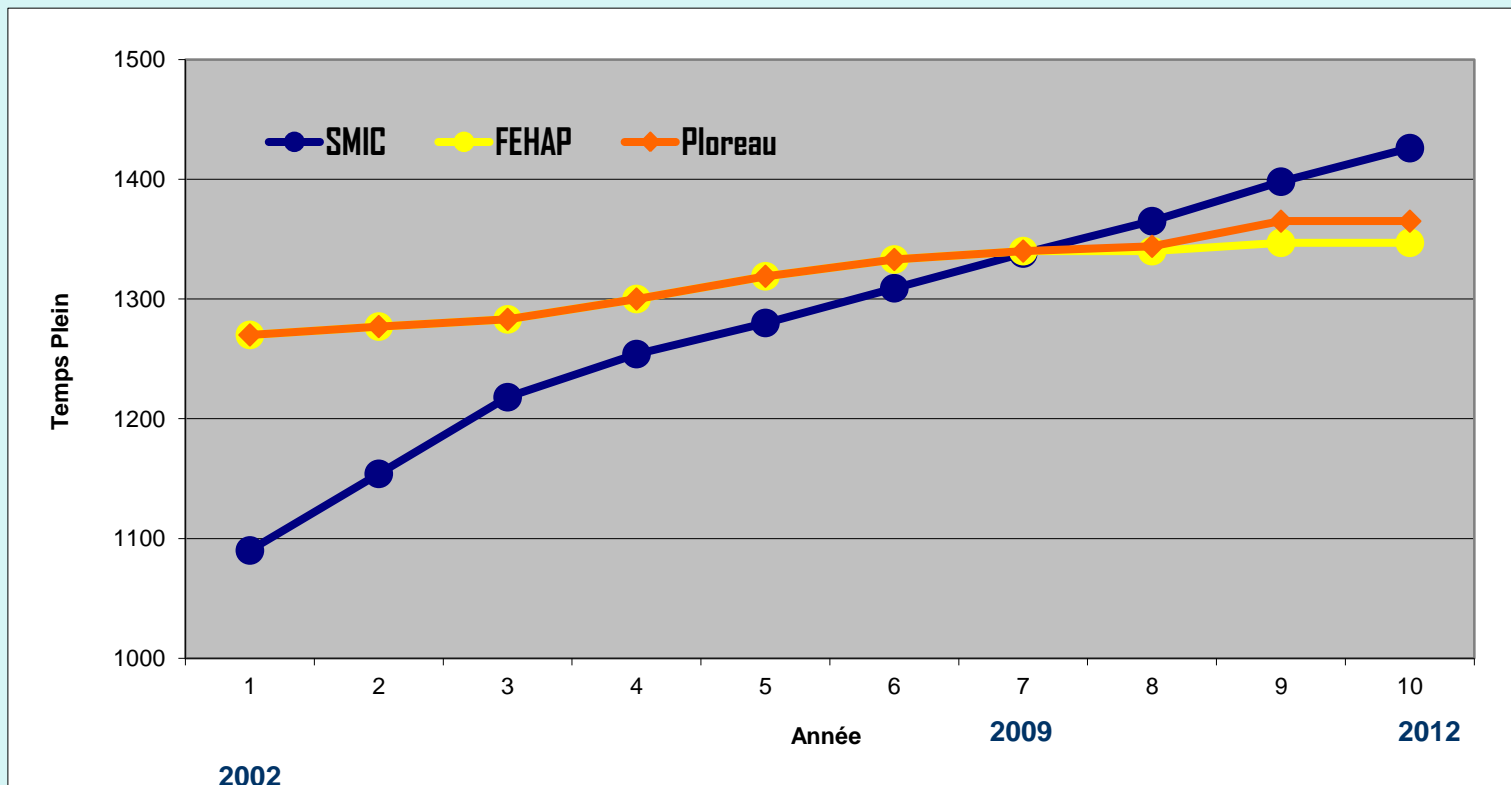
- **Hausse de la valeur du point pour les salaires (+ 1.68 %)**, celui-ci n'ayant pas augmenté depuis 2 ans : c'est une juste reconnaissance par rapport aux métiers difficiles dans le secteur de l'accompagnement des personnes âgées.



Le prix de journée 2013

Augmentation du SMIC depuis 2009 : + 6.58 %

Augmentation du Point Convention Collective depuis 2009 : + 1.87 %





	2011	2012	2013
Hébergement	48.10 €	51.75 €	53.54 €
Talon modérateur	5.71 €	5.62 €	5.66 €
Restant à charge du résident	53.81 €	57.37 €	59.20 € 1 776 €/mois
Evolution	+ 2.75 €/+ 5.39 %	+ 3.56 €/+6.62 %	+ 1.83 €/+ 3.19 %

Le Conseil d'administration de l'Association du Ploreau s'est réuni le 22 octobre 2012 pour voter le budget 2013.

Il a voté une augmentation de 1.79 €/jour du tarif « hébergement » ainsi qu'une hausse de 0.04 €/jour du talon modérateur, **ce qui au total donne une augmentation de 1.83 €/jour du restant à charge (+ 3.19 % contre 6 % de moyenne les 2 dernières années).**

RESIDENCE



DU PLOREAU

Vous avez la parole...



RESIDENCE



DU PLOREAU

MERCI POUR

VOTRE

ATTENTION

ET

TRINQUONS ...

